



LE 25 SEPTEMBRE, L'INSEE DÉMARRE SA NOUVELLE ENQUÊTE HISTOIRE DE VIE ET PATRIMOINE

Des enquêteurs de l'Insee commenceront à se présenter dans les 21 100 logements concernés à partir du 18 septembre. L'enquête elle-même débutera le 25 septembre. Elle durera 4 mois, pour s'achever le 31 janvier 2018.

L'enquête Histoire de vie et patrimoine, pour quoi faire ?

La seule source statistique qui permet :

- ✓ d'observer finement le **patrimoine des ménages** ;
- ✓ de fournir des éléments explicatifs sur la **formation et la transmission du patrimoine**, en montrant comment il a été constitué (héritage, donations, parcours de vie...) et dans quel but ;
- ✓ de **mesurer les inégalités** de patrimoine entre les ménages.

Comment les logements sont-ils choisis ?

Les logements sont tirés au hasard parmi l'ensemble des logements français.

Nouveauté 2017 : le panel

Pour la première fois, des enquêtés de la précédente enquête seront ré-interrogés.

Objectif : observer l'évolution du patrimoine et notamment l'impact des événements de vie sur le patrimoine (par exemple, l'effet d'un divorce sur le patrimoine).

L'enquête sur le terrain, mode d'emploi

- ① Un courrier est envoyé par l'Insee à l'adresse du logement l'informant qu'il fait partie des logements enquêtés.
- ② Un-e enquêteur-trice se présente au domicile. Elle-il est muni-e d'une carte officielle. Elle-il vous propose de prendre rendez-vous ou de réaliser l'enquête tout de suite. C'est elle-lui qui remplit le questionnaire, sur son ordinateur portable. L'interview dure environ 1h/1h30.

i Les données collectées sont strictement confidentielles. Elles ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations, notamment à l'administration fiscale.

Fiche d'identité de l'enquête Histoire de vie et patrimoine

Quand ?

Depuis 1986 ; désormais tous les 3 ans ; cette année : du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018

Qui ?

21 100 ménages

Où ? France entière (métropole et DOM, hors Mayotte)

NB : depuis 2010, l'enquête est également menée à l'échelle européenne permettant des comparaisons internationales

Quoi ? Les questions portent sur les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages, et sur leur endettement.

Chiffres clés de l'enquête 2014/2015

+ de 60% des ménages possèdent des biens immobiliers.

Disposer de réserves en cas d'imprévu est le **1^{er} motif d'épargne** quel que soit le revenu.

94% des ménages détiennent un patrimoine privé autre qu'un compte chèque.